

Information aux parents d'élèves sur le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Exercice de simulation

Madame, Monsieur,

Conformément à la législation en vigueur, les établissements scolaires doivent élaborer un P.P.M.S. : un plan de mise en sûreté face aux risques majeurs.

Suite aux attentats le Ministère de l'Éducation Nationale renforce les consignes de sécurité à appliquer dans les établissements scolaires en incluant dans le PPMS un exercice anti intrusion.

Un exercice relatif à l'intrusion d'une personne malveillante dans l'établissement sera effectué avec les élèves et les personnels le mardi 27 septembre 2016 à 14 h 00.

L'exécution de cet exercice consistera à :

- Verrouiller les accès des locaux scolaires
- Simuler un appel aux forces de l'ordre et aux services de secours
- Simuler une barricade devant les portes des locaux retenus
- Adopter une posture de protection (élèves et enseignants assis ou allongés)
- Adopter un comportement adapté (silence absolu)

Ces exercices doivent permettre aux élèves d'acquérir les bons gestes dans des situations de risque majeur quel qu'il soit.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations.

Le Principal

Emmanuel BERTARD

